

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2020)
Heft: 2295

Artikel: Nouveaux avions de combat, l'erreur de jugement menace : l'acquisition de nouveaux avions de combat ne permettrait pas d'affronter ce qui menace réellement la Suisse
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024133>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de faire de la politique. Même pas ce qu'il considère comme sa «*pire élection au Conseil fédéral*» - ou plutôt non élection puisqu'il s'agit de Lilian Uchtenhagen.

Effet du grand âge venu ou d'une autre manière d'envisager une mission dont

l'expérience la plus récente remonte à une dizaine d'années, Helmut Hubacher consacre près des deux tiers de ce dernier livre aux brefs comptes-rendus de 56 rencontres avec des gens de professions et d'horizons sociaux divers.

Ô combien attentif à ses interlocuteurs, ouvert et fermement engagé, Helmut Hubacher pourrait être un modèle de politicien, puisqu'il réunissait ces trois qualités essentielles que sont le respect des gens, l'expression adéquate et l'humour. Bel enseignement.

Nouveaux avions de combat, l'erreur de jugement menace

L'acquisition de nouveaux avions de combat ne permettrait pas d'affronter ce qui menace réellement la Suisse

Savoir si la Suisse doit acquérir de nouveaux avions de combat est une question à 6 milliards de francs. Mais l'enjeu dépasse de loin le renouvellement de la force aérienne de l'armée suisse ([DP 2294](#)).

En réalité, si le «oui» l'emporte le 27 septembre prochain, c'est une conception surannée de la défense nationale qui s'imposera. Cette conception repose sur un scénario irréaliste: la Suisse doit se préparer à un conflit traditionnel, à savoir être capable de défendre seule son territoire contre un agresseur.

Mais de quel agresseur pourrait-il s'agir? Situé au centre de l'Europe, le territoire helvétique est entouré de voisins qui ne manifestent aucune hostilité à son égard et n'ont à vue humaine aucune raison de l'envahir. Dans la pire des hypothèses, un conflit

généralisé au sein du continent impliquerait l'intervention de l'OTAN et la Suisse isolée n'aurait aucune chance de s'en sortir.

Paradoxalement le coût du renouvellement et du renforcement de la flotte aérienne affaiblirait globalement la capacité militaire telle que défendue par les nostalgiques d'une défense du territoire. [Pierre-Alain Fridez](#) le remarque avec pertinence: selon un [rapport officiel](#), d'ici 2035, non seulement le système de protection aérienne (avions de combat, DCA, surveillance de l'espace aérien) doit être remplacé, mais également une grande partie de l'armement (blindés, artillerie, transports de troupe notamment).

Certes, le budget militaire actuel de 5 milliards augmentera chaque année de

1,4 % dès 2021 pour atteindre 5,745 milliards dans 10 ans. Cependant, la part des investissements dévolus à l'aviation et à la défense sol-air ne laisse pas une marge suffisante pour rajeunir les autres armements. Sauf à raboter les budgets des autres départements fédéraux.

À l'évidence la Suisse, toute riche qu'elle soit, n'a pas les moyens de ses ambitions militaires. L'investissement proposé se révélera très rapidement dépassé par une évolution technologique de plus en plus rapide. Elle ne sera même pas prête à affronter cet improbable conflit.

Le scrutin à venir présente donc l'occasion de mettre une fin à la course à un armement inadapté aux dangers réels que constituent le terrorisme, la criminalité internationale et l'infiltration toujours plus

présente des mafias ou la guerre cybernétique.

Répondre à ces dangers implique plus de moyens dans le renseignement, l'information et la collaboration internationale. Aujourd'hui, une cyberattaque sur les infrastructures de communication peut provoquer plus de dommages qu'une hypothétique agression contre le territoire et aucun chasseur-bombardier ne l'empêchera. Pensons à la [Lettonie](#), temporairement paralysée en 2007 par une telle attaque.

Sans compter qu'à court et moyen terme, la dégradation de l'environnement naturel constitue une menace prioritaire. Cette menace appelle sans doute une action globale par le biais notamment de la politique climatique - [Accord de Paris de 2015](#). Néanmoins, elle implique également des réponses locales pour prévenir les risques et gérer les catastrophes.

Les hésitations et l'impréparation observées à l'occasion de la pandémie de la Covid-19 ont montré des

lacunes organisationnelles qu'il importe de combler au plus vite si la Confédération veut remplir son mandat de protection de la population.

L'inventaire et l'appréciation des menaces qui mettent réellement en péril la sécurité de la population, voilà les tâches qui nous attendent. Elles permettront de réaliser une allocation pertinente des ressources disponibles. Contrairement à la perpétuation du mythe d'une Suisse souveraine campée sur ses frontières et armée jusqu'aux dents.

Le financement du travail des soignants en ambulatoire

Alors que le Conseil fédéral met en consultation des mesures visant à maîtriser les coûts de la santé, Marc-André Raetzo, médecin pionnier du réseau de soins, fait le point sur le financement des prestations ambulatoires

Marc-André Raetzo - 25 août 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37242>

Dans le secteur ambulatoire, la plupart des activités des soignants sont considérées comme relevant des professions libérales. À l'instar des avocats, ils pourraient théoriquement fixer eux-mêmes le montant de leurs honoraires. Mais, avec la généralisation de l'assurance-maladie, seuls quelques médecins chirurgiens ou esthéticiens continuent de pouvoir facturer librement leurs prestations.

La première trace d'une intrusion de l'État dans la relation médecin-malade date du XVII^e siècle avant J.-C. À

cette époque, le code d'[Hammurabi](#), sixième roi de Babylone, précisait déjà le montant des honoraires des médecins.

Actuellement en Suisse, le remboursement des soins par l'assurance maladie obéit à un tarif négocié par les partenaires du système de santé ([Tarmed](#)). En vigueur depuis 2004, ce tarif ne traduit plus la réalité des actes médicaux.

C'est pourquoi il fait l'objet depuis des années d'une refonte totale, le [Tardoc](#),

actuellement accepté par une partie des assurances regroupées autour de Curafutura, représentant la majorité des assurés. Les autres assurances, regroupées dans SantéSuisse, le refusent. Elles souhaitent introduire un financement basé sur des forfaits, à l'image de ce qui se fait pour les soins hospitaliers ([SwissDRG](#)).

Tarif détaillé contre rémunération au forfait

Selon les promoteurs du financement par forfaits, le